

AGRICULTURE

Saint-Hippolyte mise sur le bio pour reconquérir ses friches

Ce jeudi, Saint-Hippolyte deviendra officiellement la première commune de l'ex-région Languedoc-Roussillon à recevoir le label Territoire bio engagé. Un quart de la surface agricole de la commune est d'ores et déjà cultivé en bio. Et ce n'est qu'un début : 400 hectares de friches restent à reconquérir.

Ce n'est pas moi qui me suis converti au bio, c'est le bio qui m'a converti. » À 41 ans, Denis Pla exploite 30 hectares de fruitiers et de cultures maraîchères (artichauts, choux-raves, blettes, épinards...) à Saint-Hippolyte. La conversion de son domaine, entamée en 2010, sera totalement achevée en juillet prochain. « Je me suis installé en 2008, relate-t-il. Mon ancien associé avait quinze hectares d'abricotiers et de salades, tout en conventionnel. Nous avons décidé de diversifier après avoir eu un problème avec les salades. Au départ, on a planté des figuiers bio pour la rémunération. Sur la figue, on passait du simple au double ! Puis, on a embrayé avec le maraîchage en convertissant les parcelles petit à petit. » À Saint-Hippolyte, de nombreux agriculteurs ont effectué une démarche similaire dans les années 2010. En parallèle, des éleveurs de l'arrière-pays ont implanté des cultures de céréales et de fourrage bio sur le territoire com-

munal. Résultat : aujourd'hui, le quart de la surface agricole du village est cultivé en bio. Ce qui a permis à la municipalité d'obtenir le label Territoire bio engagé, porté par l'association interprofessionnelle Interbio Occitanie. Label qui lui sera officiellement remis ce jeudi matin.

« Pas besoin de conversion sur les friches »

« À l'heure actuelle, nous avons 400 hectares de surface cultivée et autant de friches, souligne le conseiller municipal en charge de l'écologie, Patrick Marcotte. Nous avons été les premiers à demander ce label, auquel d'autres communes du département sont certainement éligibles, car il peut nous permettre d'attirer de nouveaux agriculteurs bio pour reconquérir les friches. Vu que ces terres n'ont plus été exploitées depuis plus de trois ans, ceux qui s'y installeront n'auront pas besoin de conversion pour obtenir la certifi-

cation. »

L'argument n'est pas négligeable. « Il y a bien les 900 euros d'aide à l'hectare. Mais une conversion, ça fait tout de même mal aux reins, estime Denis Pla. Pendant trois ans, vous cultivez en bio, mais vous encaissez en conventionnel. »

« Travailler autrement »

Cependant, pour Denis Pla, le jeu en valait donc quoi qu'il en soit la chandelle. Pour Lara Philippe, du domaine Los Penedes, aussi. Lorsqu'elle a repris les terres de son père, il y a quatre ans, elle a directement entamé la conversion. « Avec mon mari, on ne pouvait pas s'imaginer travailler autrement qu'en bio. Nous faisons beaucoup de randos. Nous sommes très proches de la nature. Ce sont des valeurs qu'on a depuis longtemps », explique l'ancienne auxiliaire de puériculture. Un autre producteur du cru, Marc Bourrat, fait aussi partie de ceux qui ont franchi le pas. « À la base, il y a une his-



Patrick Marcotte (à droite) en visite sur l'exploitation de Denis Pla, qui cultive 30 hectares en bio.

toire familiale, confie-t-il. Mon grand-père est décédé d'une intoxication due aux produits phytosanitaires. J'ai peu à peu pris conscience qu'on pouvait travailler autrement que ce qu'on avait appris à l'école. » Marc Bourrat cultive actuellement six hectares de melons bio. Pragmatique, il a par contre opté pour l'agriculture raisonnée (traitements limités au strict nécessaire) en ce qui concerne ses pêchers et ses abricotiers.

Amaud Andreu



Lara Philippe a repris et converti l'exploitation de son père il y a quatre ans.

Photos Michel Clementz